



Circulaire n° 138

Le 04/03/2013

AVERTISSEMENT:

Cette circulaire a pour objet une **recommandation collective et non un conseil**.
Toute intervention chimique devra être basée sur un diagnostic à la parcelle et suivant les conseils de votre service technique.
La lutte intégrée est à mettre en œuvre chaque fois que possible.

DÉSHERBAGE CHIMIQUE D'HIVER SUR DICOTYLÉDONES

Pour les parcelles non désherbées à l'automne 2012, un état des lieux de vos parcelles s'impose.

Pour les parcelles qui nécessiteraient une intervention, le NIRVANA S est homologué sur luzerne à cette période de reprise de végétation.

Recommandations:

Dose recommandée : Nirvana S 2 l /ha même sur luzerne déjà exploitée.

Dès 2 l /ha bonnes efficacités sur un large spectre d'adventices notamment capelles colzas pissenlits, complément intéressant sur vulpins, patirin annuel... (inefficace sur matricaires..).

Mode d'action du produit :

Nirvana S composé de : Imazamox : absorption foliaire mais aussi racinaire
Pendiméthaline : action racinaire et antigerminative

Traiter sur sol « frais » et par temps « relativement doux », hygrométrie > 70%

Produit relativement lent d'action suivant les conditions.



DÉSHERBAGE DES CÉRÉALES PRÉCÉDENT UNE LUZERNE

Attention à l'usage de certaines sulfonilurées à base de Metsulfuron Méthyle sur céréales précédant la luzerne . Il existe un risque de blocage du développement des jeunes luzernes

Prenez donc les précautions nécessaires pour éviter ce type d'accident.

RESEMIS DE LUZERNE AU PRINTEMPS

Les conditions estivales de semis avec une levée très tardive de certaines parcelles (septembre) suivi des conditions hivernales ont parfois fortement éclairci la luzerne.

Vous pouvez sursemer les zones trop éclaircies en passant directement le semoir avec 15 kg de semences.

Dans ce cas, vous pouvez prévenir l'usine pour une éventuelle adaptation du calendrier de récolte de la parcelle.



SEMIS DES LUZERNES AU PRINTEMPS

Itinéraire Bio / Itinéraire conventionnel

	Semis en terre nue de printemps		Semis en sous couvert	
	Bio	conventionnel	Bio	Conventionnel
Date de semis : orge			15 février – 1 ^{er} mars	15 février – 1 ^{er} mars
Date de semis : luzerne	25 mars – 10 avril	15 mars – 10 avril	1 ^{er} – 10 avril	Date fonction du désherbage chimique au stade 3 feuilles de l'orge. Semis de la luzerne 5 jours après ce désherbage chimique de l'orge optimum avant le 1 ^{er} avril
Dose de semis / ha	Luzerne 20 kg/ha	Luzerne 20 kg/ha	Luzerne 23 kg/ha Orge 250 grains/m ² 300 grains/m ² en sols de craie	Luzerne 23 kg/ha Orge 250 grains/m ² 300 grains/m ² en sols de craie
Désherbage chimique d'implantation		Antidicotés Lentagran (pyridate) Embutone (2.4 DB) Basagran ou Adagio (bentazone)		Antidicotés sur orge avant semis de luzerne Pas de solution en post semis de la luzerne
Désherbage mécanique d'implantation	Labour hiver ou printemps Faux semis Herse rotative semoir (Binage)		Herse étrille 1 à 2 passages au stade 3 feuilles de l'orge avant semis de la luzerne	
Remarques				Dans les parcelles propres, semis de l'orge et de la luzerne possible en simultané au 10– 15 mars